

AVIS DE MARCHE ACCORD CADRE DE FOURNITURES

1 – Identification de la consultation

MARCHE 2025-05 ACQUISITION ET INSTALLATION DE MATERIELS AUDIOVISUELS

2 – Objet

Cet accord-cadre a pour objet la fourniture, la livraison et le cas échéant l'installation de matériels audiovisuels destinés à l'équipement des locaux de l'Université Rennes 2.

L'Université Rennes 2 souhaite acquérir des équipements audiovisuels afin de faire évoluer son parc de matériel audiovisuel et multimédia. Ces besoins en matériels se justifient pour un nouvel usage, pour le renouvellement ou la maintenance du parc actuel.

L'Université Rennes 2 dispose de plus de 300 salles multimédias et de 30 amphithéâtres, d'un parc en vidéoprojecteurs en majorité de marque EPSON et d'automate EXTRON (95 % du parc).

Les matériels livrés seront des matériels neufs ou reconditionnés. Les matériels et prestations devront être conformes aux stipulations du marché (les normes et spécifications techniques applicables étant celles en vigueur à la date du marché).

Sont exclus :

- les raccordements courant fort et courant faible au niveau des tableaux électriques et commutateurs.

Codes CPV	Libellés CPV
32321300-2	Matériel audiovisuel
32232000-8	Matériel de visioconférence
38652120-7	Vidéoprojecteurs
32341000-5	Micros

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure retenue

Appel d'offres ouvert européen en application des articles L2124-2 et R2124-2 1° du Code de la Commande Publique (CCP).

3.2 – Forme du contrat et valeur estimée

La forme retenue pour l'exécution du contrat est à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire en application des articles R2162-2, R2162-4 1° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique.

Les prestations sont décomposées comme suit en 2 lots.

Objet	Montant maximum sur la durée globale
Lot 1 - Fourniture sans intégration de matériel audiovisuel et/ou multimédia professionnel et semi-professionnel	850 000 € HT
Lot 2 - Fourniture et/ou intégration de matériel de diffusion audiovisuel dans des salles de cours et des amphithéâtres	850 000 € HT

3.3 – Tranches

Sans objet.

3.4 – PSE

3.4.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.4.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.5 – Variantes

3.5.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.5.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.5.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

3.6 – Durée du marché

Le contrat est conclu pour une période ferme de 12 mois à compter de la date de notification du marché. Ainsi, la durée commence à courir à 0 heure, le jour ouvré suivant le jour de la notification.

Le contrat est reconductible **3 fois** maximum pour une période de 12 mois. Le contrat est reconduit de manière tacite. L'acheteur notifie la décision de ne pas reconduire le contrat au plus tard 3 mois avant la date de fin de la période d'exécution en cours.

3.7 – Lieux d'exécution

Les prestations relevant du présent contrat sont à exécuter sur les sites suivants dépendant de l'Université Rennes 2 :

Campus / Site	Adresse	CP	Ville
Campus Villejean	Place du Recteur Henri Le Moal	35043	RENNES
Campus La Harpe	Avenue Charles Tillon	35044	RENNES
Archives de la Critique d'Art	4 Allée Marie Berhaut	35000	RENNES

Campus Ker Lann	Avenue Robert Schuman	35170	BRUZ
MSHB	2 Avenue Gaston Berger	35043	RENNES
Campus Mazier	2 Avenue Antoine Mazier	22015	SAINT-BRIEUC

Le titulaire est réputé connaître les locaux d'implantation des différents services, les possibilités d'accès et les problèmes d'installation qui pourraient en découler.

Cette liste n'est pas exhaustive, des lieux d'exécution pourront être ajoutés ou supprimés durant toute la période d'exécution du marché, dans la limite de la région Bretagne, sans qu'il soit nécessaire d'établir un avenant.

3.8 – Visite des lieux

3.8.1 – Visite obligatoire

La visite des lieux est **obligatoire** pour le lot 2.

3.8.2 – Visite facultative

La visite est **facultative** pour le lot 1.

3.8.3 – Calendrier des visites

Les visites seront communes à plusieurs candidats et s'effectueront dans les conditions suivantes :

Chaque candidat devra s'inscrire sur un des créneaux en adressant un mail au plus tard 48h avant la visite à crea-administration@univ-rennes2.fr.

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées. Une attestation de visite sera remise par l'acheteur.

- Dates et horaires :

Dates	Lieu de rdv	Horaires	
		Matin	Après-midi
Mercredi 03/09	Campus Villejean Bâtiment C - CREA Accueil	10h à 12h	/
Jeudi 04/09		/	14h à 16h

3.9 – Critères de jugement

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Lot 1 :

Critère	Descriptif
1. Prix TTC (45%)	Le critère prix sera calculé sur la base d'un panier masqué calculé au regard de : <ul style="list-style-type: none"> – l'Annexe B - Grille de prix – la remise sur catalogue consentie sur chaque famille de produits (Annexe 1) – la Remise de Fin d'Année éventuellement consentie (Annexe 5)
2. Qualité technique (45 %)	Qualité technique de l'offre du candidat
- Sous critère 1 : Performance des équipements – 25%	
- Sous critère 2 : Panel d'équipements proposés – 15%	
- Sous critère 3 : Délais de livraison – 2.5%	
- Sous critère 4 : Durée et périmètre des garanties y compris modalités d'intervention – 2.5%	
3. Prise en compte des aspects environnementaux (10 %)	Prise en compte des aspects environnementaux au regard des éléments de l'offre technique

Lot 2 :

Critère	Descriptif
1. Qualité technique (55 %)	Qualité technique au regard de l'offre du candidat
- Sous critère 1 : Qualité et performance des équipements - 25%	
- Sous critère 2 : Intégration des équipements y compris délais – 20%	
- Sous critère 3 : Modalités de gestion des commandes, qualité du SAV, de la maintenance – 10%	
2. Prix TTC (35 %)	Le critère prix sera calculé sur la base d'un panier masqué calculé au regard de : <ul style="list-style-type: none"> - l'Annexe 2, - la Remise de Fin d'Année éventuellement consentie
3. Prise en compte des aspects environnementaux (10 %)	Prise en compte des aspects environnementaux au regard des éléments de l'offre technique

3.10 – Tests

Sans objet.

4 – Conditions de participation

4.1 – Date limite de remise des plis

Mardi 23 septembre 2025 à 12h

4.2 – Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le DCE est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gov.fr>

4.3 – Dépôt des plis

Les offres seront adressées uniquement sur le profil d'acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

4.4 – Capacités

DC1, DC2, références, documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières, déclarations et attestations visés aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

4.5 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le RC.

5 – Renseignements complémentaires

5.1 – Langue utilisée

Français

5.2 – Monnaie utilisée

Euro

5.3 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Financement sur les ressources propres de l'Université Rennes 2
Paiement à 30 jours par virement bancaire.

6 – Procédures de recours

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif
Hôtel de Bizien
3 Contour de la Motte - CS 44416
35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28
Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>
SIRET : 173 500 059 00014

6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

DREETS DES PAYS DE LA LOIRE
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209
44042 NANTES Cedex 1

Courriel : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr
SIRET : 130 029 283 00012

7 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2

Direction des Affaires Financières et Comptables

Pôle Commande Publique

(Bâtiment Présidence – Porte 403)

Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex

@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr

<https://www.univ-rennes2.fr/>

SIRET 19350937900015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

8 – Date d'envoi de l'avis à la publication

11 juillet 2025